

vait donc venir dans un temps plus opportun ; c'est un beau don, un don qui mérite toute la reconnaissance de l'établissement qui le reçoit, et exige pour son auteur les félicitations de toutes les personnes amies de la religion, amies des pauvres, amies de leur pays.

Pendant que nous en sommes à parler de bienfaisances, nous ne saurions faire mieux que de citer d'autres noms et d'autres faits qui méritent une mention spéciale. Nous voulons d'abord parler de feu M. Fleury St. Jean et de sa charitable dame. Du vivant de ce respectable citoyen, plus d'une fois des aumônes considérables ont été dans le sein des pauvres dont il était un protecteur distingué. Depuis sa mort, la maison de la Providence a éprouvé encore la libéralité de ce bon citoyen ; car par le dernier acte de ses volontés, M. St. Jean a fait à cette Institution un legs généreux qui vient de lui être payé. Ce sont là de ces choses qu'il ne faut pas oublier ; elles suffisent seules pour faire l'éloge d'un homme.

Ce ne sont pas là encore les seuls actes du même genre ; en voici encore plusieurs qui ne sauraient se passer sous silence. Feuille dame Baron a légué en mourant la belle somme de cent livres courtes à l'Institut de la Providence qu'elle chérissait particulièrement. Monsieur et Madame De Lorier, décédés l'un dans le cours de l'été dernier et l'autre au commencement de ce mois ont montré leur cœur charitable et leur âme compatissante. Ils ont légué de grandes sommes aux établissements religieux de cette ville. Plus de quinze cents louis en effet doivent être payés successivement à l'Hôpital des Sœurs Grises, au Monastère du Bon Pasteur, à la Maison de la Providence, au dépot de la paroisse de Montréal et à l'œuvre diocésaine de la Propagation de la Foi. Leur exécuteur testamentaire est le charitable M. P. J. Lacroix. Ce n'est pas encore assez, voici un autre fait arrivé ces jours derniers. Un bon et respectable citoyen d'un des faubourgs de cette ville a une nombreuse famille et n'est pas dans l'aisance, tant s'en faut. Eh bien ! dernierement dans une négociation, il a su faire un excellent marché, et malgré son peu de moyen, malgré les besoins de sa famille, il a pris de son petit avoir la somme de quinze piastres qu'il a donnée pour la belle œuvre de la Propagation de la Foi.

Voilà, il nous semble, de beaux faits, des faits qui méritent d'être cités. Ce sont des actes de citoyens généreux qui aiment à faire le bien dans l'ombre et le silence, et n'attendent pas leur récompense ici-bas. Ce sont des faits qui font honneur et à ceux qui en sont les auteurs et à la sainte religion qui les inspire. Ce sont des faits qui, malgré les désirs de ces charitables citoyens, ne devraient demeurer inconnus. Car ceux qui sont ainsi les objets de leur charité ne peuvent se conclamer à garder le silence et à n'offrir pas leurs remerciements les plus affectueux à leurs bienfaiteurs. Ce sont enfin des faits que nous-même nous ne pouvons taire et cacher ; nous aimons trop à faire connaître le vrai mérite, et puis la connaissance de semblables actes de bienfaisance ne peut que produire d'heureux résultats.

NOUVELLES ELECTORALES.

An Saguenay, M. De Salles Latourrière, se met de nouveau sur les rangs ; il sera élu par acclamation.
M. Chauveau est de nouveau membre du parlement pour le comté de Québec ; membre de l'opposition.
A Dorchester, M. Lemieux, membre de l'opposition, a été réélu par acclamation.
M. Daly est aussi élu à Mégantic ; conservateur.
Pour les Trois-Rivières, l'élection doit se tenir le 3 janvier ; M. La Palette et Dumoulin sont seuls candidats ; le jour de la nomination, la majorité des électeurs présents paraissait en faveur de M. Dumoulin.
Pour Rouville, la nomination a eu lieu le 27 ; M. Jones s'est retiré de la lutte ; les seuls rivaux sont MM. Hubert et Davignon ; l'élection se tiendra le 4 et le 5 janvier ; les chances paraissent être pour M. Hubert.
A Val-d'Aulou, un correspondant de la Minerve nous apprend que MM. Harwood, Mougnaux et Mathison se présentent ; l'élection est pour le 3 janvier.
Au Lac des Deux Montagnes, la nomination a eu lieu le 27 ; MM. Scott et Wainwright sont les deux seuls candidats, l'élection est pour samedi.
La Gazette de Montréal de ce matin dit que M. Egan est élu pour l'Ontario ; elle ajoute qu'on fait courir le bruit que M. L. J. Papineau est élu pour St. Maurice, M. Johnson pour Drummond et M. Foster pour Shefford ; les trois derniers faits ne sont pas sûrs.
M. Badgley est réélu à Missisquoi ; comme de raison, c'est un partisan du ministère.
A Sherbrooke, M. B. C. A. Guy est élu par acclamation en représentant pour la ville.
A Kingston, M. McDonald a triomphé ; membre du ministère.
A Brackville, M. G. Sherwood a triomphé par une majorité de 35 voix.
Toronto a réélu ses anciens membres, M. M. Sherwood et Boulton, deux ministériels.
A Essex, le col. Prince est élu ; c'est un membre de l'opposition.
A Hamilton, Sir Allan McNab a été élu par acclamation ; c'est un membre de l'opposition.
M. Wilson a été élu pour London ; c'est un partisan du ministère.
M. McCannell, conservateur, est élu pour Stansted.
A Niagara, M. Dickson, l'ancien membre, est réélu ; nu conservateur.
Pour Hastings, M. Marney, conservateur, a perdu son élection ; M. Flint, de l'opposition lui succède.
Simcoe renvoie M. Robinson conservateur au parlement.
A Carleton, la nomination des candidats a eu lieu le 23 ; les candidats sont MM. Mallock, Lyon et Johnston ; ce jour-là la majorité des électeurs présents paraissait en faveur de M. Mallock. L'élection a eu lieu hier et avant-hier.
Les journaux en faveur du ministère chantent victoire par le temps qui court, parce qu'il se voit jusqu'à présent en majorité dans le H.-C. Mais il faut bien remarquer : les élections des bourgs-pourris ont été fixées pour la première, afin de jeter par leur résultat de la poudre aux yeux et faire croire que la majorité du peuple est en faveur du ministère. Les libéraux savent mieux ce qui en est ; ils ne voient dans ces manœuvres qu'une raison de plus de redoubler d'efforts et d'énergie, afin de faire triompher le peuple. Les vrais amis du pays demandent donc la plus grande union parmi les électeurs libéraux ; il leur demandent à tous de ne se livrer pas à l'apatie ; mais ils leur demandent à tous d'aller les jours d'élections voter en masse pour les candidats populaires.

M. DELORME.—Nous apprenons avec plaisir que M. L. Delorme a été admis avant hier à la pratique du droit devant le Juge Smith. MM. Chénier et Carlier étaient ses interrogateurs M. Delorme a étudié chez MM. Lafontaine et Berthelot ; succès à lui.

LA SAISON.—Depuis mardi, le peu de neige que nous avions à Montréal et aux environs est disparu ; les voitures d'été ont de nouveau chassé celles de l'hiver, et nous voilà encore une fois à nous croire en automne ou en printemps. Depuis hier soir l'eau du fleuve a baissé d'au moins trois pieds, ce qui indique que la glace qui était prise plus bas que cette ville s'est brisée et que le fleuve est encore libre. Aujourd'hui, il fait doux, une épaisse brume enveloppe toute la ville, et il tombe une pluie légère.

Maire.—Paul Benoit, ér., de Deschambault, a été élu maire du comté de Portneuf de préférence à A. C. Taschereau, ér., par une division de 9 contre 3.

FAITS DIVERS

CHEMIN DE FER EN CONSTRUCTION AUX E.-U. Table with columns for location and amount. Locations include Richmond, De la Nouvelle-Orléans, De Buffalo à Milwaukee, De Québec à Halifax, De Troy à Montréal, De Rochester à Dunsville, De Hamilton (Canada) à Détroit, De Portland (Maine) à Halifax. Total 4532.

Le 7 août dernier, une correspondance a été reçue à New-York pour Montréal, plus de 1200 milles de distance, elle a été transmise, la réponse a été obtenue et la réception a été reconnue par l'opérateur à Montréal en 30 minutes du moment où la correspondance primitive avait été reçue à New-York. Sur la ligne de New-York à Boston, il a été envoyé de New-York à Boston une lettre ordonnant la vente de 50 actions de chemin de fer. La lettre a été remise, la vente faite, et la personne qui avait ordonné la vente avait les retours de la vente, 12 minutes après le moment qu'elle avait laissé son ordre au bureau de New-York.

ETATS-UNIS ET ANGLETERRE.

Le Tableau suivant montre l'accroissement de la population de ces deux pays, d'après les meilleures autorités, depuis l'année 1790 jusqu'en 1840.

Table with columns for Year and Population for Etats-Unis and Angleterre. Data points: 1790, 1800, 1810, 1820, 1830, 1840.

Si on laisse de côté les fractions, on a pour terme moyen de l'augmentation de la population :

Table with columns for Year and Rate for E. U. Ang. Data points: De 1790 à 1800, De 1800 à 1810, De 1810 à 1820, De 1820 à 1830, De 1830 à 1840.

L'augmentation moyenne aux Etats-Unis, tous les dix ans, depuis les dernières 50 années, est d'un peu plus de 3-1 pour 100. A ce compte, le nombre des habitants des Etats-Unis serait de 22,872,238 en 1850.

Si l'augmentation dans la période présente de 10 ans est de 22 pour 100 en Angleterre, en 1850 la population des deux pays sera à peu près égale.

Il faut observer toutefois que la population de l'Irlande n'est pas ici comprise dans celle de l'Angleterre. L'Angleterre contient 21 millions d'acres de bonne terre, et 10 autres millions de terre bonne à mettre en culture.

Il a été prouvé par l'expérience qu'un acre de bonne terre peut fournir à la subsistance de 4 personnes.

Supposons que chaque acre des 24 millions puisse nourrir 3 personnes, et que chaque acre des 10 millions susceptibles d'amélioration puisse en nourrir 1 : d'après ce calcul, la terre d'Angleterre pourrait suffire à l'entretien de 112 millions d'individus.

Supposons encore qu'il y aura 23 millions d'habitans en Angleterre en 1850, et que cette population se double tous les 50 ans, il n'y a pas lieu de craindre que la population outre-passe les moyens de subsistance, fournis par les facultés productives du pays, pendant un siècle à venir.

Si le pays parvenait à développer tous ses ressources de production, et si l'on ne gaspillait pas les moyens de subsistance dans les distilleries et dans les manufactures de coton et autres, l'Angleterre se verrait nullement dans la nécessité d'importer chez elle des autres pays des grains ou tout autre denrée, pour la subsistance de sa population.

LES MELANGES.—Une revue scientifique et littéraire vient de paraître dans notre ville : elle a pour titre The New-Orleans Miscellany, et pour éditeur le docteur Macaulay. Le premier numéro que nous avons sous les yeux, forme une brochure d'une épaisseur modérée et qui renferme des articles fort variés et fort nombreux. Ils s'étendent à trente et abordent les sujets les plus exposés. Le dicit, la littérature, la science, la fantaisie, biographie, la critique, la poésie, etc., s'y montrent tour à tour ; et pour qu'on puisse juger d'un seul coup de tout ce que peut offrir la nouvelle Revue, nous dirons qu'on y trouve même des vers latins, et même de bons vers latins. Un pareil recueil doit plaire à tous ceux qui s'intéressent au progrès des sciences et de la littérature dans le Sud.

UN BARIL QUI VAUT SON PESANT. ... DE LARD.—On s'est plaint bien souvent des fraudes commises par les exportateurs européens dans le poids ou le mesurage de leurs marchandises ; mais aucun n'avait encore, que nous sachions, poussé les choses au point que vient de le faire un expéditeur du Mississipi. En ouvrant la semaine dernière, un baril de lard venant de Cincinnati, on a reconnu que sur 60 livres de poids brut, le contenu n'en pesait que 34, ce qui laissait pour le contenant le chiffre rond de 26 livres. L'acheteur a pensé avec raison que c'était rather too much, et a renvoyé la marchandise, en déclarant que son intention avait été d'acheter du lard et non pas des barils.

MORT.—M. Nicolas Fay, chanoine de Reims, vient de mourir, le 5 octobre, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

M. l'archevêque de Paris a adressé samedi dernier au clergé de son diocèse une Lettre Pastorale qui confirme la condamnation portée, par son Mandement du 20 août 1847 contre le recueil intitulé : La Voix de la Vérité.

Dès le lendemain, M. l'abbé Migne, fondateur et gérant de cette feuille, a publié la lettre suivante que nous reproduisons sans commentaire.

"A MONSIEUR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS. Le 7 novembre 1847.

"Monseigneur, Je lis à l'instant votre Lettre Pastorale du 29 octobre dernier ; et, la prenant en punition de mes fautes je la dépose immédiatement aux pieds de la croix. Dans cette situation, mes inspirations ne sauraient être douteuses : je ne discute plus, je me soumetts purement et simplement à cette Lettre pastorale et au Mandement qui lui a donné lieu. Je craindrais, en prolongeant une lutte fâcheuse, d'affaiblir au yeux du clergé le principe sacré d'autorité et d'arrêter les bénédictions du ciel sur cette Bibliothèque universelle, pour l'achèvement de laquelle tous ceux qui me connaissent savent que je donnerais mille vies.

"Maintenant que le prêtre a vaincu l'homme, je vous affirme devant Dieu, Monseigneur, et devant tous les lecteurs de la Voix de la Vérité, que jamais, avant votre Mandement, je n'aurais écrit une ligne ni pour, ni contre, ni sur votre Grandeur, que les articles par elle incriminés me sont complètement étrangers, et que mes opinions, en fait d'immutabilité, sont les mêmes que les siennes. Je dois cette déclaration, non à mon amour-propre, mais à l'édification publique et à la vérité.

"Vous dites, Monseigneur, à la fin de votre Lettre pastorale, que le jour sera heureux pour vous où vous verrez un grand exemple de courageuse soumission. Je suis heureux moi-même de vous procurer ce bonheur et de poursuivre ainsi, en union de mon supérieur, la grande œuvre de la réprobation intégrale de la tradition catholique à laquelle je me suis voué ; j'implore sur elle votre bénédiction, ainsi que celle de l'épiscopat français.

"Et je vous prie d'agréer, Monseigneur, la nouvelle assurance de mes sentiments respectueux et dévoués. L'abbé Migne."

COCHINCHINE.—Le Réveil du midi publié, d'après une correspondance des Missions-Etrangères, les détails suivants :

"Nous avons reçu des nouvelles bien fâcheuses concernant la mission de Cochinchine ; le roi Thieu-Tri, furieux de l'affront que sa marine a reçu au port de Tourane, cherche à s'en venger sur les chrétiens ; il a renouvelé les édits de persécution portés par Minh-Meng, son père, contre la religion chrétienne. Dès lors que de vexations n'auront pas à éprouver nos malheureux chrétiens ! D'un autre côté le ministère français n'approuve pas la conduite courageuse du commandant Lapière, et ne veut pas donner de suite à cette affaire ; aussi nos chrétiens abandonnés seront entre les mains du tigre cochinchinois pour la déchirer fort tranquillement.

"Toutes nos autres missions sont en paix et prospérité. Pas encore de nouvelles de la Corée. Le commandant Lapière est parti pour aller s'aboucher avec les mandarins de cette contrée, mais il se gardera de faire jouer le canon, et il fera bien."

UN TRAPPISTE.—Le 19 octobre, à Alger, deux chevaux attelés encore de front, mais débarrassés de la voiture qu'ils devaient traîner et du conducteur qui devait les guider, descendaient au grand galop la route du fort l'Empereur. Tout le monde voyait ces chevaux emportés, et il était à craindre qu'ils ne causassent dans leur course quelque grave accident. Un Trappiste de Staouéli, qui se trouvait par hasard sur la route, s'est dévoué dans l'intérêt de tous. Il s'est jeté courageusement au devant d'eux, mais n'ayant pu réussir ni à les détourner, ni à les arrêter, il a été lui-même renversé violemment, et jeté par la force du choc dans le fossé qui hors de la route, d'où on l'a retiré sans connaissance. Transporté chez M. Maximin, il y est resté jusqu'au lendemain entre la vie et la mort ; il a été ensuite ramené à Staouéli, où il a succombé le lundi suivant à dix heures du soir, par suite de désordres survenus dans les organes pectoraux et abdominaux. Ce brave Trappiste, victime de son amour pour l'humanité, était particulièrement aimé de ses frères et de ses supérieurs, à cause des deux qualités qui ont si noblement inspiré la dernière action de sa vie : le courage et le dévouement.

UN CURIEUX JEU.—On écrit de Stockholm (Suède), le 28 septembre, que le district d'Arsmunde, dans la province de Norvège, vient d'être ravagé par une trombe. Ce météore a traversé deux forêts de plus, dans lesquelles il a déraciné ou brisé plus de 4,000 arbres, parmi lesquels il y en avait beaucoup de séculaires. Il a enlevé les toitures d'un grand nombre de maisons, il a transporté deux granges à une distance de 3,000 pieds (environ un kilomètre). Il a tué vingt-deux personnes, et des troupeaux entiers de bestiaux ont péri.

C'est un phénomène sans exemple dans les autres régions du nord (le district d'Arsmunde est presque limitrophe de la Laponie), et le dommage qu'il a causé a été si considérable, que les autorités se sont vues obligées de venir au secours des habitants qui ont souffert.

BULLETIN COMMERCIAL.

A Bytown, le 24 courant, le foin se vendait 28c le tonneau, la fleur 28c 9d le quart, le bœuf 16c 3d par 100 lbs., le beurre 7d la livre, les pois 3c le minot, le blé 5c le minot, les patates 1c 5d le minot. C'est au Packet de Bytown que nous empruntons ces détails.
A Montréal, hier, le blé se vendait de 5c 6d à 5c, les pois de 4c à 4c 7d, les patates de 2c à 2c 6d, le bœuf de 3d à 5d, le beurre salé de 7d à 8d, le beurre frais de 1c à 1c 3d, le bœuf par 100 lbs. de 30c à 32c 6d.

NAISSANCES.

En cette ville, le 28 du courant, Madame W. C. E. Languecoc a mis au monde une fille. Vux Tanneries des Rolland, le 14, la Dame de N. Chrs. Lemoine ; Ecr. a mis au monde un fils.

DÉCÈS.

En cette ville, du Typhus, le 27 novembre Dame Constante Benoite Martin, âgée 29 ans, épouse, de Mr. Auguste Céselin De Nouviva.

Au même lieu, le 24 décembre, Dame Adélaïde Henriette Taglio, âgée de 23 ans, épouse de Mr. Alexandre Philbert Boulanger, toutes deux de Viller le Sec, Picardi, France.

BANQUE D'EPARGNES

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

AMEDI prochain, le 1er janvier, étant Fête d'Obligation, (Craconcios) il ne se fera pas d'affaires ce jour là à cette Institution.

JOHN COLLINS, Caissier.

PETIT TRAITÉ

DE GRAMMAIRE ANGLAISE, A L'USAGE DES ÉCOLES PRIMAIRES, PAR CHS. GOSSELIN

Maintenant sous Presse dans l'atelier du Journal de Québec.

CE petit livre qui a obtenu des paroles d'approbation des juges compétents et qui est un travail utile et consciencieux, méritera indubitablement l'encouragement du public et de ceux qui sont spécialement chargés de veiller à l'enseignement élémentaire, tels que les commissaires d'école et les instituteurs. M. Gosselin est avantagement connu à Québec, par des études substantielles, des talents réels et surtout par son ingénieux "télégraphe à cloches," dont on a bien pu constater la praticabilité sans porter atteinte au mérite de l'invention et à l'habileté de l'inventeur à la défendre. Ce dernier fait n'a pas en rapport avec la grammaire anglaise, mais il sert à faire connaître au public celui auquel il doit avoir à faire comme grammairien. Nous renvoyons le lecteur à la note de M. McDonald, dont les études spéciales font un juge compétent en cette matière.—Journal de Québec.

A. M. Charles Gosselin, Monsieur.—J'ai lu le manuscrit de votre "Petit traité de Grammaire Anglaise à l'usage des Ecoles primaires," et je crois pouvoir vous dire avec vérité qu'en le publiant vous rendrez service et aux mûres et aux élèves. 14 octobre, 1847. R. MACDONALD.

PROSPECTUS DE L'AUTEUR.

De toutes les exigences auxquelles nous assujétit de plus en plus, chaque jour, notre position sociale, l'une des plus impérieuses est sans contredit l'étude de la langue anglaise ; se refuser à cette étude c'est renoncer, de gaieté de cœur, à son avenir. Prendre la peine de démontrer cette vérité c'est vouloir démontrer un axiome. Ainsi mon unique intention est d'offrir au public un travail qui facilite cette étude et qui la rende plus abordable aux jeunes intelligences que les livres actuellement en usage dans les écoles de ce pays.

L'expérience de plusieurs années d'enseignement, mes rapports constants avec des enfants d'âges, de caractères et de dispositions divers m'ont convaincu, que les grammaires anglaises que l'on met entre leurs mains sont généralement trop au-dessus de leur portée ; et qu'ainsi elles ne répondent pas à leur besoins ; la phraseologie en est ou trop recherchée ou trop obscure. Ce sont pour eux des mots vides de sens, des phrases auxquelles ils n'attachent aucune idée, le tout étant, en outre, noyé dans une masse d'exceptions et de remarques, qui, comme un lourd fardeau, écrasent les intelligences encore faibles et délicates, et finissent souvent par y laisser la confusion, et puis le dégoût.

Ce défaut, dont n'est exempté à peu près aucune de nos grammaires, m'ayant frappé de bonne heure par les obstacles qu'il me créait chaque jour, dans l'enseignement, je crus qu'il était possible de le faire disparaître, et je travaillai en conséquence. Me défat de mes seules forces et de mon propre jugement, devenu intéressé, dans un travail si petit en apparence, mais difficile en réalité, j'ai consulté les grammaires de plus de réputation et j'en ai extrait et simplifié, dans l'expression, les principes et les règles qui y sont comme perdus, pour en faire un petit code grammatical aussi peu volumineux, et aussi substantiel que possible, afin de soulager la mémoire des enfants tout en leur donnant beaucoup à apprendre. Ce travail fait, je l'ai soumis à des personnes capables d'en porter un jugement sûr et impartial, j'ai invoqué l'autorité de personnes dont la lumière et la désinvolture sont au-dessus de tout soupçon et dont la sincérité ne saurait être mise en doute. Des paroles d'encouragement et même d'approbation sont tombées de leurs lèvres ; mon travail tout abrégé et tout imparfait qu'il puisse être, leur a paru propre à rencontrer les besoins de l'enseignement élémentaire, et de nature à être utile également aux instituteurs et aux élèves. Parmi ces personnes je me permets de citer le nom de M. McDonald, le ci-devant rédacteur du Canadian, dont la science et la sincérité ne seront contestées par personne ; et ce monsieur a bien voulu m'honorer d'une note d'approbation.

Appuyé d'un tel témoignage, j'ose espérer que mon humble travail rencontrera un accueil bienveillant chez mes compatriotes et surtout parmi les amis de l'éducation. CHARLES GOSSELIN.

AVIS.

ON demande un INSTITUTEUR et une INSTITUTRICE pour enseigner le Français dans un des arrondissements de la paroisse du SAULT-AU-RECOLLET. Un homme marié dont la femme pourrait tenir l'école des filles serait préféré. S'adresser par lettres, franchises de port, aux Commissaires du lieu. Sault-au-Récollet, 16 décembre 1847.

THÉOPHILE HANDEL, PEINTRE D'HISTOIRE ET DE PORTRAITS.

L'HONNEUR d'annoncer aux citoyens de Montréal et au public en général, qu'il a établi son ATELIER dans la maison de M. BOULANGER, Rue Notre-Dame. Ses Études de PEINTURE seront visibles tous les jours depuis 9 heures A. M. jusqu'à 4 heures P. M. Montréal, 14 décembre 1847.

Perdu.

Un portefeuille rouge contenant de l'argent et des lettres a été perdu depuis le 17 courant entre Montréal et Yamachiche. On promet une bonne récompense à celui qui le trouvera et qui le remettra au Bureau des Mélanges, aussitôt qu'il l'aura trouvé.